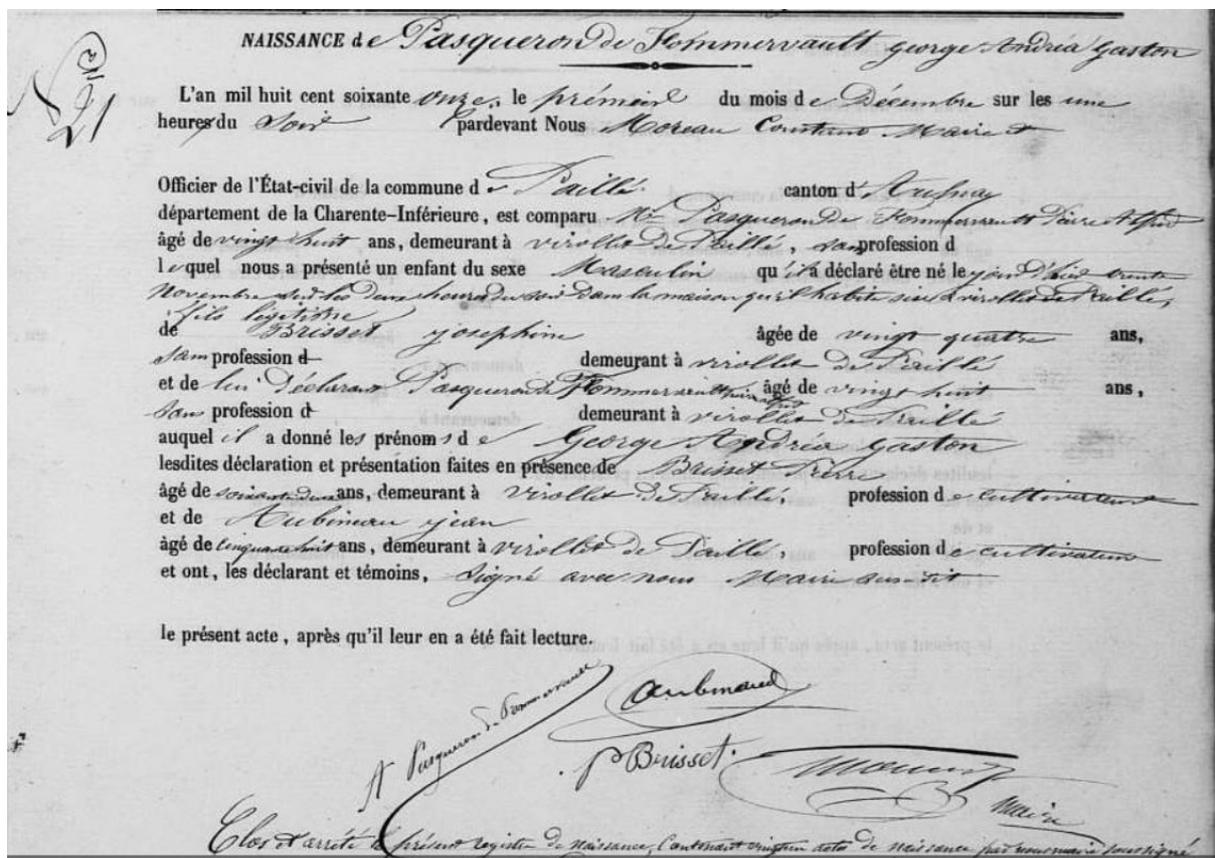


Mise en ligne : 28 janvier 2014.
Dernière modification : 23 septembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

GASTON DE FOMMERSVAULT créateur de la Cie générale française pour la métropole et les colonies (CGFMC)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CGFMC.pdf

Pierre Alfred Pasqueron de Fommervault (1844) + Joséphine Brisset > Georges
Andréa Gaston (né le 30 novembre 1872 à Virollet de Paillé, près de Gémozac,
Charente-Inférieure).



Acte de naissance déniché par Alain Warmé

Le Drame de la rue Mazarine
(Le Petit Parisien, 13 juin 1896)

Un drame de famille s'est déroulé hier soir rue Mazarine, 20. Un jeune homme de vingt-quatre ans, Gaston de Fommervault, a tiré sur son père un coup de revolver. La balle s'est logée dans la tête et n'a encore pas été extraite. Les mobiles de cette tentative de meurtre sont des plus obscurs. Le blessé, Joseph de Fommervault, est âgé de cinquante-quatre ans et exerce la profession de bouquiniste sur les quais, devant

l'Institut Depuis quelques mois, il était devenu d'une extrême irritabilité et cherchait sans cesse querelle à son fils, en ce moment très souffrant d'une grave laryngite. Hier soir, vers neuf heures, alors que le jeune homme reposait sur son lit. M. de Fommervault pénétrait dans sa chambre, un lourd bougeoir de cuivre à la main. L'attitude du bouquiniste et les menaces qu'il proférait effrayèrent Gaston qui, s'emparant d'un revolver, fit feu à bout portant sur son père. Le blessé a été transporté l'hôpital de la Charité. Gaston de Fommervault, après avoir été interrogé par M. Lagaillarde, commissaire de police, a été, eu égard à son état de santé, conduit au même hôpital et consigné à la disposition de la Justice.

UNE TENTATIVE DE PARRICIDE
(*Le Petit Parisien*, 20 septembre 1896).

Le 12 juin dernier, dans la soirée, à propos d'un règlement de compte, une discussion éclatait entre M. Pasqueron de Fommervault, qui tient sur le quai Conti un étalage de bouquiniste, et son fils Gaston, âgé de vingt-quatre ans, qui s'était adonné tout entier à l'échange et à la vente des timbres-poste étrangers. Au cours de cette discussion, Gaston de Fommervault prit un revolver et, par trois fois, fit feu sur son père. Celui-ci ne fut atteint que par une balle et la blessure qu'il reçut fut des plus légères. A l'audience d'hier, à la Cour d'assises, l'attitude de l'accusé a été des plus impressionnantes. « J'affirme, dit-il, qu'à aucun moment, je n'ai eu l'intention d'attenter aux jours de mon père. Ce que je suis obligé d'avouer, c'est que mon père est d'une nature violente. Une discussion d'argent nous divisait ce soir-là. Furieux, il s'empara d'un flambeau et me menaça. J'eus peur, et non point pour tirer sur lui, mais seulement pour l'effrayer, je fis usage d'un revolver que, depuis l'assassinat du jeune Delahaef, ont toujours la prudence d'avoir sur eux les philatélistes. » La mère de l'accusé s'est jetée à genoux, suppliant les jurés de lui rendre son fils et la Cour a prononcé l'acquittement de Gaston de Fommervault, après une émouvante plaidoirie de M^e Henri Robert.

1897 : mariage
Joséphine Philomène Élisabeth Bot
Georges Andréa Gaston Pasqueron de Fommervault
30, rue Mazarine, Paris
Annonce de mariage dénichée par Alain Warmé

(*L'Industrie vélocipédique : organe des fabricants, mécaniciens*, 1913)

Liquidations
Gaston de Fommervault et C^{ie}, automobiles, 34, rue Guersant, Paris. — 5 avril. —
Liq. : M. Pasqueron de Fommervault.

Formation de stés
M. G. de Fommervault et C^{ie}, 34, rue Guersant, Paris. — 51.000 fr. — 5 ans. 26 mai.

Informations minières
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 mai 1926)

Depuis le début de 1926, de nombreuses sociétés minières indochinoises ont été visitées par des administrateurs ou de hautes personnalités techniques venant de France. Nous citerons notamment [...] M. de Fommervault, administrateur délégué des charbonnages d'Along, accompagné de M. [Jules] Bordeaux, ingénieur-conseil. Ce sont ces derniers qui auraient pris des options sur les charbonnages de Phu-Nho-Quan et sur les périmètres d'étain de M. Dubost au Laos. [...]

Société des Ateliers de Villiers
(*La Journée industrielle*, 20 mars 1927)

[Cette société se signale par des publicités pour le poêle à bois Le Styx jusqu'en décembre 1927, puis disparaît des écrans-radar]

Nouvellement constituée, cette société anonyme a pour objet la création et l'exploitation d'ateliers de constructions et réparations mécaniques ; l'achat, la construction, la location, le garage et la vente de toutes voitures automobiles ; la fabrication de toutes pièces détachées, accessoires, matériel et outillage concernant l'industrie automobile ; la réparation et l'entretien des voitures automobiles de toutes marques.

Le siège est à Levallois-Perret (Seine), 140 *bis*, route de la Révolte.

Le capital est de 500.000 fr., en actions de 500 fr., sur lesquelles 200 ont été attribuées en rémunération d'apport à M. [Gaston] de Fommervault, industriel, à Paris, 57, avenue Victor-Emmanuel-III. Il a été créé, en outre, 500 parts de fondateur.

L'apporteur compose avec MM. André Wiener ¹, ingénieur à Paris, 16, avenue Perrichont, et Maurice Auzanneau, à Paris, 188 *bis*, boulevard Pereire, le premier conseil d'administration.

Arrivées et départs
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 décembre 1927)

M. de Fommervault, le financier qui a joué dans plusieurs affaires, pour les Charbonnages de Ninh-Binh et pour les Étains de l'Indochine en particulier, le rôle de catalyseur et qui est, d'autre part, administrateur délégué des mines d'Along et Dong Dang, vient d'arriver au Tonkin. [...]

Société d'études et d'opérations immobilières Hausmann-Beaujon
(*La Journée industrielle*, 8 février 1928)

Cette société anonyme nouvelle a pour objet l'acquisition, la vente, la prise à bail, location ou sous-location de tous terrains, immeubles par nature ou par destination et

¹ André Wiener, ingénieur, administrateur de la Société anonyme d'exploitation du Procédé « Eloc » (antirouille)(1922). Administrateur, avec Gaston de Fommervault, de la Société minière La Barytine, des éphémères Ateliers de Villiers à Levallois-Perret (poêle à bois Le Styx)(1927) et de la Société d'études et d'opérations immobilières Hausmann-Beaujon (1928).

droits immobiliers quelconques ; l'exécution de tous travaux de construction, de réfection et d'aménagement.

Le siège est à Paris, 150, boulevard Haussmann.

Le capital est de 2 millions, en actions de 1.000 fr., sur lesquelles 1.800 ont été allouées à la Société coopérative d'approvisionnement, de transport et de crédit [CATC], à Paris, 150, boulevard Haussmann. Il a été créé, en outre, 400 parts de fondateur attribuées à M. François de Neville, à Paris, 223, rue de l'Université.

Ce dernier ainsi que la société apporteuse et MM. Gaston de Fommervault, industriel, à Paris, 57, avenue Victor-Emmanuel-III, et André Wiener, à Paris, 15, avenue Perrichont, composent le premier conseil d'administration.

DANS LA LEGION D'HONNEUR
Ministère des travaux publics
(*Journal officiel de la République française*, 27 janvier 1929)
(*Les Annales coloniales*, 28 janvier 1929)

Chevalier

M. Pasqueron de Fommervault (Alfred-Gaston), administrateur de sociétés minières ; 31 ans de pratique professionnelle et de services militaires, dont 4 ans 5 mois de mobilisation. .

M. Pasqueron de Fommervault est surtout connu pour les nombreuses affaires indochinoises qu'il a lancées ; elles ont été jugées à leur valeur par nos confrères de la grande presse financière. Le mieux que l'on puisse faire est de n'en pas parler.

N.B. : absent de la base Léonore sur la Légion d'honneur (A.L.)...

Étains de l'Indochine*
(*Le Merle mandarin*, satirique hebdomadaire, 18 mai 1930)

En réponse à un actionnaire qui se plaignait des exagérations de cours, puis de la baisse considérable auxquelles ont successivement donné lieu les actions Étains de l'Indochine, M. de Fommervault, administrateur délégué de cette société, répondit que les cours exagérés qui avaient eu lieu étaient le fait d'un groupe financier totalement étranger à la société et que le conseil n'avait pas jugé devoir intervenir. Voilà qui est parfait.

Mais il est une chose étrange, c'est que presque toutes les sociétés où figure M. de Fommervault sont ainsi le jouet de « groupes financiers ». Se souvient-on des bonds échevelés des Charbonnages de Ninh-Binh dont les actions montèrent à 800 francs et les parts à 2.875 en 1928 pour revenir à 71 et 370 maintenant ?

Se souvient-on des Charbonnages d'Along et Dong-Dang poussés à 231 l'action et 1.950 la part (1928) qui valent 81 et 525 ?

Se souvient-on des Étains de Silleda [Espagne] poussés à 215 (1928) qui valent 130 ?

Les Étains de l'Indochine, eux, valurent 990 l'action et 9.200 la part, pour revenir à 259 et 2.525, cours actuels. Chose encore plus curieuse, ces « groupes financiers » travaillent tous chez MM. Salomon, Jacquier, banquiers en valeurs, qui passent à tort ou à raison, en Bourse, pour le centre du Syndicat actuellement formé en vue de la souscription des actions nouvelles Étains de l'Indochine.

Société des mines d'or de Bao-Lac
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1930, p. 833)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Mines_d'or_Bao-Lac.pdf

.....
Le conseil a jeté les bases d'une réorganisation financière en s'assurant de nouveaux concours. En conséquence, l'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateur de M. de Fommervault, pour représenter au conseil le nouveau groupe.

TABLEAU
(*Les Annales coloniales*, 12 mars 1931)

Quatre mois sont passés depuis que, le 17 novembre dernier. j'annonçais que l'affaire Oustric était le commencement d'une grande débandade. Les événements n'ont pas tardé à me donner raison. Voici les premiers résultats. Je disais : pourquoi Oustric et pas Octave Homberg ? Octave Homberg est liquidé de toutes ces affaires, il aura vécu largement sur un pied de quelques dizaines de millions par an aux frais des poires juteuses qui ont cru en lui comme en un honnête homme, alors qu'il n'était qu'un fripon, à ce point que les trente millions de dernière heure qu'il avait garés sur une spéculation de titres en Indochine s'évanouiront comme un dernier beau rêve en raison des conditions très spéciales de l'opération. Je disais pourquoi Oustric et pas Georges Bénard* ? Georges Bénard [Banque Bénard frères & Cie > Financière du Congo français, etc.] est en liquidation judiciaire et des plaintes sont déposées, bref, son compte est fait. ses clients aussi d'ailleurs. Je disais pourquoi Oustric et pas de Rivaud ? De Rivaud qui apparaît comme un des plus beaux écumeurs de l'épargne française, est l'objet de deux plaintes, en attendant probablement d'autres actions de justice.

Je disais pourquoi Oustric et pas Fommervault ? Fommervault, le petit mécano de Rueil improvisé grand spéculateur colonial par l'imbécillité de ses commanditaires, est aujourd'hui à quia. Il suit ses camarades, il glisse sur la planche savonnée.

À qui le tour ? Prenez vos numéros, messieurs les agioteurs coloniaux, la première fournée va déjà mettre pas mal de pain sur la planche de MM. les membres de la Commission d'enquête sur les scandales financiers. Seulement, MM. Louis Marin, Pierre Renaudel, Georges Mandel, Desbons, Guernut, Blondel et consorts voudront-ils manger le morceau ?

Étains de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 octobre 1931)

[...] une partie des disponibilités de la société s'est trouvée bloquée par suite de la défaillance de la Banque Financière Métropolitaine et Coloniale [sic : Cie générale financière pour la métropole et les colonies (Fommervault)]. Les Étains de l'Indochine ont donné leur concours aux mesures prises par l'ensemble des intéressés en vue d'un règlement progressif. [...]

(Les Documents politiques, diplomatiques et financiers (Mennevée), janvier 1934)
M. Gaston de FOMMERVAULT a été ou est administrateur de :
Compagnie Générale Financière pour la Métropole et les Colonies,

Société Minière de la Barytine,
Charbonnages de Ninh-Binh,
Étains de l'Indochine,
Mines d'or de Tchépone,
Minière du Cambodge,
Charbonnages d'Along et Dong Dang
La Shannon frse [fourn. de bureau, agencement de bureaux et de magasins. Paris]
Cie indoch. de plantations
Études et opérations immobilières Haussmann-Beaujon
Ateliers de Villiers,
etc., etc.

Vae victis !
MALHEUR AUX VAINCUS !

Étains de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 octobre 1931)

[...] Au vote des résolutions, un actionnaire a demandé qu'en ce qui concerne le quitus à donner aux administrateurs, une réserve soit faite vis-à-vis de l'ancien vice-président de la société [sic : Gaston de Fommervault]. Après discussion, le président a mis aux voix la résolution portant quitus aux membres du conseil d'administration, sans exception ni réserve. La résolution a été adoptée moins quatre votants.

(*Annuaire des châteaux et des départements*, 1935, p. 300)

FOMMERSVAULT (Gaston DE PASQUERON), chev. Légion d'honneur, et Mme née Marguerite LACQUEMENT, château de Grange-Colombe par Rambouillet (Seine-et-Oise) — et villa Pasteur, 6, à Neuilly-Paris.

Mines d'or d'Outre-Mer
(Anciennement Mines d'or de Tchépone)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 avril 1935)

[...] l'assemblée a pris acte de la démission de MM. [Jules] Bordeaux et [Gaston] de Fommervault.

Société française des
charbonnages d'Along et Dong-Dang
Exercice 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 janvier 1937)

Troisième résolution

L'assemblée réélit, conformément à l'article 49 des statuts pour une durée de six années, M. de Fommervault, administrateur sortant. [...]

(À l'unanimité, la réélection de M. Fommervault est repoussée, le conseil s'étant abstenu [...].)
